

Guide OPCO



Pourquoi ce guide ?

Le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) est **obligatoire pour toutes les entreprises dès le premier salarié** (art. L.4121-3 du Code du travail). Pourtant, beaucoup d'employeurs ignorent qu'une formation dédiée existe, et surtout qu'elle peut être **financée à 100% par leur OPCO**.

Ce guide vous accompagne pas à pas pour identifier votre OPCO, déposer votre demande de financement et choisir le bon organisme de formation — en moins de 4 à 6 semaines.

- **Ce que dit la loi** : L'absence ou la non-mise à jour du DUERP engage la responsabilité civile et pénale de l'employeur, notamment en cas d'accident du travail. La **faute inexcusable** peut être reconnue.
-

Ce que vous allez obtenir

- **Financement jusqu'à 100%**
Votre OPCO peut prendre en charge l'intégralité du coût formation (800 € à 2 000 €).
- **Gain de temps**
Nos modèles et templates vous évitent de partir de zéro.
- **Conformité légale**
Un DUERP correctement élaboré vous protège face à l'inspection du travail.
- **Impact concret**
Réduction des accidents du travail et amélioration des conditions de vie au travail.

Étape 1 — Identifier votre OPCO en 5 minutes

L'OPCO (Opérateur de Compétences) est l'organisme collecteur de vos cotisations formation. Il en existe 11 en France, chacun couvrant un ou plusieurs secteurs d'activité. C'est lui qui finance votre formation DUERP.

Les 11 OPCO et leurs secteurs

OPCO	Secteurs couverts (exemples)
OPCO 2i	Industrie, métallurgie, chimie, plasturgie
Constructys	BTP, construction, travaux publics
AKTO	Services financiers, banque, assurance, immobilier
Atlas	Banque, finance, conseil, services aux entreprises
Afdas	Culture, média, communication, sport, tourisme
OPCO EP	Enseignement privé, formation professionnelle
Uniformation	Économie sociale, habitat, sanitaire
Ocapiat	Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche
Opcommerce	Commerce de gros et de détail
OPCO Santé	Hospitalier, médico-social, aide à domicile
Transports	Transport routier, logistique, services automobiles

Comment trouver votre OPCO ?

- 1 Rendez-vous sur www.monopco.fr
- 2 Saisissez votre **code NAF** (visible sur votre bulletin de paie ou sur Kbis)
- 3 Obtenez instantanément le nom de votre OPCO et ses coordonnées

- **Exemple :** Code NAF 2511Z (Fabrication de structures métalliques) → OPCO 2i
Code NAF 4110A (Promotion immobilière) → AKTO

Les 5 étapes pour obtenir votre financement

Identifier votre OPCO	■ 5 min
Rendez-vous sur monopco.fr avec votre code NAF. Notez le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de votre OPCO.	
Vérifier votre éligibilité	■ 10 min
Contactez votre OPCO pour confirmer que votre entreprise cotise bien et que le budget formation annuel n'est pas épuisé.	
Choisir un organisme Qualiopi	■ 20 min
Sélectionnez un organisme certifié Qualiopi et agréé par votre OPCO. Demandez un devis précisant : dates, nombre de participants, format, coût total.	
Déposer la demande de prise en charge	■ 15 min
Envoyez le devis à votre OPCO avec une lettre de demande (voir modèle page 6). Délai de traitement : 2 à 4 semaines.	
Signer et suivre la formation	■ —
Après accord : signez la convention tripartite (OPCO + organisme + employeur), suivez la formation et conservez votre attestation de formation.	

- **Astuce** : Déposez votre demande **au moins 6 semaines avant la date de formation**. Certains OPCO traitent les dossiers sur enveloppe budgétaire limitée — premier arrivé, premier servi.

Tableau comparatif — Organismes agréés DUERP

Tous les organismes listés ci-dessous sont certifiés **Qualiopi**. Vérifiez l'agrément auprès de votre OPCO avant de vous inscrire.

Organisme	Durée	Format	Fourchette tarif	Points forts
PG-PS Formation ■	1 ou 2 j	Présentiel Distanciel Hybride	800–1 400 €	Expert financement OPCO Suivi post-formation
Lefebvre-Dalloz	1 j	Présentiel Distanciel	900–1 600 €	Référence juridique Réseau national
Cegos	1–2 j	Présentiel E-learning	1 000–1 800 €	Grande capacité Multi-sites
INRS	1–2 j	Présentiel	800–1 200 €	Institut national référence scientifique
Apave	1 j	Présentiel Distanciel	1 200–2 000 €	Fort ancrage terrain BTP/Industrie

Critères de sélection

- ✓ **Certification Qualiopi** obligatoire pour le financement OPCO
- ✓ **Agrément par votre OPCO** — vérifiez la liste sur le site de votre OPCO
- ✓ **Formateurs experts en prévention** (IPRP, RSST, HSE)
- ✓ **Format adapté** à votre contrainte (présentiel si possible pour plus d'interaction)
- ✓ **Cas pratiques sectoriels** — préférez un organisme qui connaît votre secteur
- ✓ **Suivi post-formation** — accompagnement dans l'élaboration du DUERP

Modèle de lettre — Demande de prise en charge OPCO

Copiez ce modèle, adaptez les informations entre crochets et envoyez-le par email ou courrier à votre OPCO avec le devis de formation.

[Nom de l'entreprise]
[Adresse]
[Code postal — Ville]
[Email] — [Téléphone]
[SIRET]

À l'attention du Service Prise en Charge
[Nom de l'OPCO]
[Adresse OPCO]

[Ville], le [Date]

Objet : Demande de prise en charge — Formation DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)

Madame, Monsieur,

Notre entreprise [Nom], [Effectif] salariés, code NAF [Code NAF], souhaite former [Nom du participant / fonction] à l'élaboration et à la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Cette formation répond à nos obligations légales (art. L.4121-3 du Code du travail) et s'inscrit dans notre démarche de prévention des risques professionnels.

Nous avons sélectionné l'organisme [Nom de l'organisme], certifié Qualiopi, pour une formation de [durée] jours (voir devis joint, ref. [référence devis]).

Coût total : [Montant €] HT

Nous sollicitons une prise en charge de votre part à hauteur de [montant ou "la totalité"] conformément à notre plan de développement des compétences.

Dans l'attente de votre accord, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

[Signature — Nom, Prénom, Fonction]

■ **Pièces jointes :** Devis signé de l'organisme de formation • Fiche de poste du participant • Extrait Kbis (si première demande)

Checklist pré-formation DUERP

Cochez chaque élément avant de lancer votre démarche. Cette checklist vous garantit un dossier OPCO complet du premier coup.

■ ADMINISTRATIF

- SIRET de l'entreprise disponible
- Code NAF identifié (bulletin de paie ou Kbis)
- Nom et coordonnées de votre OPCO confirmés
- Effectif de l'entreprise (important pour les règles de mise à jour)
- Budget formation annuel restant vérifié auprès de l'OPCO

■ PRÉPARATION DE LA FORMATION

- Objectifs de formation identifiés (élaboration, mise à jour, PAPRIACT ?)
- Participant(s) désigné(s) et disponibilité confirmée
- Problèmes actuels en prévention listés (base pour le cas pratique)
- Version actuelle du DUERP récupérée (même si obsolète)
- Accord de l'employeur ou de la direction obtenu

■ FINANCEMENT

- Demande OPCO envoyée avec le devis
- Devis reçu et validé (dates, format, coût TTC)
- Convention tripartite signée (OPCO + organisme + entreprise)
- Ordre de mission signé par l'employeur pour l'absence
- Modalités de remboursement clarifiées avec l'OPCO

■ APRÈS LA FORMATION

- Attestation de présence / de formation reçue
- Justificatifs conservés (exigence OPCO)
- DUERP mis à jour dans les 30 jours suivant la formation
- PAPRIACT élaboré avec responsables et délais
- CSE consulté sur le DUERP mis à jour
- Service de santé au travail (SPST) informé